

Branche Professionnelle du *Sport*

DECLARATION DES PARTENAIRES SOCIAUX

La Branche Professionnelle du Sport reste attachée à l'existence d'une offre publique de formation globale et cohérente ainsi qu'à la lisibilité d'une filière de certification professionnelle, à l'attention des publics jeunes, chômeurs et salariés ainsi que des entreprises du sport.

Indépendamment des avis que chacun des partenaires sociaux peut porter sur le rapport « Jean BERTSCH », il ressort :

- ✚ Que les partenaires sociaux partagent le constat de la nécessité d'un besoin d'amélioration de la lisibilité des certifications actuelles d'encadrement du sport,
- ✚ Que le rapport passe sous silence le rôle déterminant des partenaires sociaux dans la définition des référentiels d'activités professionnelles, notamment au regard de leur indispensable implication dans la construction et le financement des certifications professionnelles d'Etat, ou de la Branche Sport en concertation avec le Mouvement Sportif,
- ✚ Que les préconisations listées dans le rapport, relèvent plus d'une architecture exploratoire de pistes de travail à valider avec les différents acteurs sociaux pour atteindre l'objectif visé par la mission, qu'à un véritable programme dont une mise en œuvre sans délai, sans débat et sans prospection financière ni socioéconomique, serait contreproductif.

Les partenaires sociaux de la Branche Sport

- ✚ Sont consternés par la décision du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports de rendre les préconisations du rapport « BERTSCH » applicables en l'état, sans concertation avec les différents acteurs concernés, ni étude d'impact des effets recherchés.
- ✚ Demandent le maintien des dispositifs de certification en vigueur jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles dispositions issues des préconisations du rapport, actualisées avec l'aide des partenaires sociaux et les acteurs du Mouvement Sportif.

Branche Professionnelle du *Sport*

Les partenaires sociaux de la Branche Sport demandent à être reçus, au plus tôt, par les Cabinets des ministères concernés pour contribuer à la mise en œuvre des préconisations retenues.

Fait à Paris, le 26 juin 2008

CFDT CFE-CGC CFTC CGT-FO CGT

CNES FNASS UNSA CNEA
COSMOS